

## EDITORIAL

La coopération avec le Sénégal a connu dès la fin des années 1990 une actualité toute particulière due à l'accélération du processus de décentralisation.

En 1996, un code de décentralisation a été adopté, transférant des compétences spécifiques aux communes, aux communautés rurales et aux régions. Depuis cette date, les organisations françaises impliquées au Sénégal s'efforcent d'accompagner ce processus.

Cependant, de récents événements remettent en cause cet appui. En juin 2001, la communauté urbaine de Dakar disparaît et en novembre, l'amendement « Moussa SY » dissout les assemblées locales. Les délégations spéciales, installées à leurs places ont été chargées de gérer les collectivités locales jusqu'aux élections régionales, municipales et rurales du 12 mai 2002 auxquelles trois millions d'électeurs sénégalais ont participé.

La question aujourd'hui posée est celle des nouvelles dispositions institutionnelles qui découleront de ces élections et leurs conséquences pour la coopération franco-sénégalaise.

RESACCOOP propose une réunion sur ce thème, programmée le vendredi 28 juin prochain. Au delà du seul cas du Sénégal, cette problématique nous interroge sur l'accompagnement du processus de décentralisation par les acteurs de la coopération française, dans le respect des choix opérés par les pays engagés dans ces dynamiques.

*Antonio SILVEIRA*

## LA PAROLE AUX ACTEURS :

### La coopération avec le Sénégal et l'évolution des structures institutionnelles

Jumelés depuis près de 15 ans avec Diaranguel, village de la région du Fleuve au Sénégal, nous avons pu observer les différentes évolutions institutionnelles qu'a connu l'ensemble du territoire sénégalais.

L'institution des communautés rurales n'a rien changé dans notre relation Nord-Sud, elle est même peu perceptible pour l'instant. Sans moyens, il s'agit là d'une décentralisation plutôt virtuelle. C'est le charisme ou la volonté du président de la communauté rurale qui peut insuffler un embryon de politique de proximité territoriale.

A l'inverse, la création des régions a modifié sensiblement, en termes d'efficacité, notre collaboration. Les accords passés entre la Région Rhône-Alpes et la Région de St Louis, dont Diaranguel fait partie, nous ont permis de financer des projets que nous n'aurions sans aucun doute pas pu mettre en œuvre sans les aides financées de la Région Rhône-Alpes.

Cela nous a également conduit à élargir notre champ de réflexion grâce à la création de l'Agence régionale de développement de St Louis qui a une perception proche des réalités villageoises sans être trop soumise au poids de la tradition.

Actuellement, une coopération efficace s'établit dans le domaine de l'éducation, car l'inspecteur d'académie semble être investi d'une autorité plus marquée et plus précise de sa responsabilité dans la mission éducative des populations.

S'il y avait une conclusion à apporter à ce propos, elle serait que notre coopération est moins liée aux évolutions institutionnelles sénégalaises qu'aux hommes qui les animent. Ces derniers émergent pourtant grâce au processus de décentralisation. Cependant, comme dans tout processus, il faudra du temps pour arriver à une maturité en termes d'élaboration et de mise en œuvre de politique de proximité territoriale.

*Régis BOUTTET, Maire de Saint Pierre de Bœuf*

## LES ACTIVITES DU RESEAU

### ■ VIE DE L'EQUIPE

#### Le GIP RESACCOOP devrait voir le jour début 2003

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans la Lettre précédente, RESACCOOP est en train de formaliser sa transformation en groupement d'intérêt public (GIP).

Depuis la réunion du 31 janvier 2002 qui a consacré le lancement de la procédure administrative (cf. Lettre n° 28), le projet de convention constitutive a été finalisé et la liste définitive des futurs membres établie. 14

organisations ont souhaité s'investir dans le futur GIP RESACOOOP : la Préfecture de région Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, la Ville de Lyon, la Ville de Romans, le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'Université Pierre Mendès France (UPMF – Grenoble), les Hospices civils de Lyon, l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (ADOS), Bioforce Développement, Handicap International, Humacoop et Vétérinaires sans frontières. Le montant total des moyens financiers et humains mis à disposition par les futurs membres avoisinent les 700.000 euros pour les deux premières années.

Chacun des futurs membres effectue actuellement les démarches statutaires internes qui leur permettront d'obtenir l'aval de son conseil municipal ou d'administration. L'objectif est de transmettre le dossier de constitution aux ministères concernés dans l'été, pour que la création du GIP soit effective début 2003.

Ceci étant, le passage de RESACOOOP en GIP ne modifie en rien le mode actuel de fonctionnement : même si vous n'êtes pas membre du GIP, vous continuerez à bénéficier de l'ensemble de nos services et activités, qui ne pourront que s'améliorer grâce aux moyens supplémentaires dont RESACOOOP disposera.

Dans le prochain numéro, nous vous présenterons plus en détail les actions programmées pour les deux prochaines années dans le cadre du GIP.

Contact : Rose-Marie Di Donato

## ■ REUNIONS

### Réunion EAU

La rencontre thématique sur la coopération dans le domaine de **la gestion de l'eau en milieu rural** s'est tenue à Lyon le 29 avril et a réuni une trentaine de participants. Elle a été l'occasion d'échanger autour de thèmes divers tels que la création d'infrastructures pérennes, l'appui à la maîtrise d'ouvrage villageoise, la viabilité technique et sociale des projets autour de l'eau,...

Sur la forme, le choix de consacrer une journée entière à ce thème a été unanimement apprécié par les personnes et structures présentes. Le temps du déjeuner a constitué pour eux un moment privilégié pour mieux se connaître et nouer des liens. Cette journée leur a également permis d'approfondir leur connaissance des structures ressources comme Hydraulique Sans Frontière (HSF), Eau vive et le Programme Solidarité Eau (Ps-Eau).

Le compte rendu de cette réunion est en cours de réalisation.

### Réunion géographique sur le Sénégal

« L'évolution des partenariats entre acteurs de Rhône-Alpes et acteurs du Sénégal », tel est le thème de la prochaine réunion organisée par RESACOOOP, et qui aura lieu le vendredi 28 juin 2002 au Conseil Général de l'Ardèche à Privas.

En mars 1995, RESACOOOP avait organisé sa toute première réunion de concertation sur le thème de la coopération entre des collectivités locales de Rhône-Alpes et du Sénégal. Sept ans après, le contexte institutionnel sénégalais a changé, les politiques nationales ont évolué et RESACOOOP a élargi son public. Il nous a semblé intéressant de pouvoir mesurer le chemin parcouru depuis cette époque.

En préparation à cette réunion, une enquête a été réalisée auprès des organisations de Rhône-Alpes engagées au Sénégal, afin de mieux cerner leurs coopérations et leurs préoccupations. Nous les remercions par avance du temps qu'elles ont bien voulu consacrer à répondre à cette enquête.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Antonio SILVEIRA au 04-72-77-87-65 (en début de semaine) et pour vous inscrire, prendre contact avec Isabelle TAINÉ au 04-72-77-87-67 (sauf mercredi).*

### Comptes rendus de réunions

- Le compte rendu de la réunion intitulée : « *S'engager dans une démarche d'évaluation : pourquoi ? comment ?* » qui s'est déroulée le 18 octobre 2001 à Lyon, est consultable sur le site RESACOOOP, à la rubrique « Réunions/groupes de travail ».
- Le compte rendu de la réunion sur le thème « *Les partenariats entre des acteurs de Rhône-Alpes et des acteurs des Balkans, reconstruction et renforcement de la démocratie locale* » qui a eu lieu le 11 décembre 2001 à Lyon, sera également mis en ligne très prochainement sur notre site internet, à la même rubrique, et sera diffusé sous format papier aux participants.

## DANS LES AUTRES REGIONS

### Nouveaux dispositifs en région Centre, Aquitaine et Ile de France

#### **Région Centre : Centraider**

A l'occasion de la rencontre à Caen des dispositifs régionaux, nous avons eu l'occasion de faire la connaissance de l'équipe de « Centraider », équivalent de RESACOOOP pour la Région Centre. Basé à Vendôme, ce centre ressource a pour vocation de conseiller les acteurs de la coopération dans le montage et le suivi de leurs projets, d'assurer des formations sur des thèmes tels que la coopération décentralisée, l'identification des bailleurs, l'éducation au développement, le montage des projets. Il propose enfin de favoriser la mise en relation entre les acteurs pour l'échange de compétences, de savoir-faire, et de pratiques liées à la coopération.

Contact : Audrey Nourry – Centraider, 52 rue Jean Jaurès, 41100 Vendôme cedex – [contact@centraider.org](mailto:contact@centraider.org)

#### **Région Aquitaine et Ile de France**

Le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Régional d'Ile de France réfléchissent à la mise en place de dispositifs régionaux d'appui aux acteurs de la coopération. L'équipe de RESACOOOP aura le plaisir de recevoir prochainement les chargées de missions de ces deux régions.

#### **Cercoop**

Le Cercoop, en collaboration avec l'académie de Besançon et le RECIDEV vient de publier un guide pédagogique intitulé « Pour une éducation au développement et à la Solidarité internationale ». Ce guide s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire (collèges et lycées). Il vise à faciliter leur travail avec les élèves autour des questions d'ouverture à l'international et de solidarité. Il fournit nombre de fiches pédagogiques pratiques et propose une démarche pour engager un partenariat avec un établissement étranger. Ce document sera disponible prochainement sur le site du CERCOOP à l'adresse suivante : [www.cercoop.org](http://www.cercoop.org)

Contact : Bruno de Reviers – Cercoop, Saline d'Arc et Senans, 25610 Arc et Senans – [saline.royale@wanadoo.fr](mailto:saline.royale@wanadoo.fr)

#### **Pays de la Loire**

En Pays de Loire, la mise en place d'un dispositif régional d'appui aux acteurs de la coopération se poursuit. Des groupes de travail se réunissent actuellement pour lancer trois chantiers simultanés : la rédaction d'une Charte d'objectifs, la conception d'actions de formation et la création d'un site internet.

Contact : Erwan Lethuiller – Conseil Régional Pays de la Loire, 1 rue de la Loire, 44266 Nantes cedex 02.

## ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

### ■ EN REGION

#### **Région Rhône-Alpes**

1ères Rencontres internationales des Régions francophones.

Les 3 et 4 octobre 2002, la Région Rhône-Alpes accueillera à Charbonnières les 1ères Rencontres internationales des Régions francophones auxquelles sont déjà conviées plus de 50 Régions francophones. Ces Rencontres font suite à la résolution qui a été remise à M. Josselin, Ministre délégué à la coopération, au cours des Rencontres régionales de la coopération décentralisée, le 18 juin 2001. Cette résolution qui émanait de plusieurs Régions francophones dont Rhône-Alpes, plaidait en particulier pour la création d'un réseau des Régions francophones.

Les Rencontres d'octobre constituent donc une première matérialisation. Elles devraient permettre de définir de manière plus précise la place des Régions dans le développement et la relance de la Francophonie.

Contact : Georges Carteron, Direction des relations internationales, mél : [gcarteron@cr-rhone-alpes.fr](mailto:gcarteron@cr-rhone-alpes.fr)

## ■ AU PLAN NATIONAL

### HCCI (1) : Plus de rapidité pour les VISAS

Le Haut Conseil à la Coopération Internationale (H.C.C.I.) s'est interrogé sur la façon d'améliorer la délivrance des visas et ce, dans un souci de cohérence avec la nouvelle approche de partenariat qui inspire désormais la politique de coopération française. Ainsi, dans son avis du 19 mars 2002, il recommande d'agir dans plusieurs domaines :

- l'amélioration des procédures de délivrance avec notamment, la mise à jour d'une liste des partenaires réguliers de la coopération qui peuvent bénéficier de visas dits « de circulation »
- les conditions d'accueil dans les locaux des consulats
- la réforme à l'égard du personnel employé dans les consulats
- l'articulation entre prérogatives des ministères concernés principalement « Affaires étrangères » et « Intérieur ».

*Rappel* : Le HCCI a été créé en 1998, il permet de mieux associer la société civile à la politique de coopération conduite par la France.

Il remplit deux missions principales :

- Conseiller le Premier ministre dans l'ambition de donner plus de cohérence et d'efficacité à la coopération française que réalisent, à côté de l'Etat, des acteurs très divers représentés au sein du Haut Conseil
- Stimuler l'intérêt du public pour les questions de développement et de coopération internationale par des actions d'information et de communication.

*Pour plus d'informations* : consulter le site internet du HCCI – [www.hcci.gouv.fr/travail/index.html](http://www.hcci.gouv.fr/travail/index.html)

### HCCI (2) : 3<sup>e</sup> édition du Prix de la Coopération internationale

Pour la troisième fois, le Haut conseil de la coopération internationale organise le Prix de la Coopération internationale qui vise à récompenser des actions exemplaires conduites par des acteurs de la société civile française. En 2001, le Prix a récompensé 14 projets pour un montant de 83.846 euros (550.000 FRF) et cette année, les sommes en jeu seront du même ordre.

Les organisations intéressées peuvent se porter candidates en remplissant le formulaire technique qui est disponible, ainsi que le nouveau règlement du Prix, sur le site Internet du HCCI : <http://www.hcci.gouv.fr>

Les dossiers doivent être renvoyés au plus tard le 15 juillet, si possible par courriel, à l'adresse suivante : [marie.revel@hcci.gouv.fr](mailto:marie.revel@hcci.gouv.fr) ou à défaut, par courrier et en double exemplaire, à l'adresse postale du HCCI : 3, avenue de Lowendal, 75007 Paris.

### CCD : Enquête sur les ressources financières des ASI françaises

La Commission Coopération Développement (CCD) a été créée en octobre 1983. C'est une commission consultative interministérielle, paritaire, qui rassemble les représentants des pouvoirs publics et ceux du monde associatif concerné par l'aide au développement et l'aide humanitaire. Ses missions sont, en particulier d'informer les associations de solidarité internationale (ASI) de la politique française en matière d'aide au développement, d'assurer l'information réciproque de ses membres, de faire remonter les préoccupations des associations auprès des pouvoirs publics, de suggérer les dispositions et actions concrètes propres à améliorer la participation des citoyens, etc.

Elle vient de publier les résultats d'une enquête qu'elle a conduite auprès des ASI françaises. Elle présente les ressources et dépenses de ces associations en 1998 et 1999, avec une mise en perspective des chiffres de 1991 à 1999. Une nouvelle enquête va d'ailleurs être lancée prochainement, pour la période 2000-2001.

*Contact* : M. Jean-Marie Hatton, CCD, 19 avenue Kléber, 75775 Paris Cedex 16 – Tél : 01 43 17 78 50 –

*Fax* : 01 43 17 79 32 – *Mél* : [commission.cooperation.developpement@dial.oleane.com](mailto:commission.cooperation.developpement@dial.oleane.com)

### Nouvelles conditions de cofinancement des OSI

Depuis fin 2000, les services de la Mission de coopération non gouvernementale (MCNG), au sein du Ministère des Affaires étrangères, travaillent sur l'élaboration de nouvelles procédures de cofinancement des projets portés par les organisations de solidarité internationale. Un groupe de travail spécifique a d'ailleurs été mis en place au sein de la Commission Coopération Développement (cf.ci-dessus).

Selon le Ministère, les documents de référence devraient être publiés durant l'été et entrer en vigueur début 2003. Dans l'intervalle, les organisations qui souhaitent déposer une demande de cofinancement peuvent continuer à utiliser les anciennes conditions.

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site de Coordination Sud, rubrique PAFI (Plate-forme d'appui au financement) – adresse : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)*

## ■ AU PLAN EUROPEEN

### Conférence euro-méditerranéenne de Valence

Les ministres des Affaires étrangères des quinze Etats membres de l'Union européenne et de douze pays partenaires du Sud de la Méditerranée se sont réunis, les 22 et 23 avril dernier, à Valence (Espagne) dans le cadre de la cinquième conférence euro-méditerranéenne. Ils ont adopté un Plan d'action destiné à donner une nouvelle impulsion au processus de Barcelone. Ils ont notamment décidé, pour la première fois, de mettre en oeuvre un programme de coopération en matière judiciaire. Afin de promouvoir le dialogue entre les différentes cultures et civilisations, ils ont convenu de créer une « fondation euro-méditerranéenne ». Ils ont également approuvé un plan d'action dans le même domaine orienté vers la jeunesse. Concernant la coopération universitaire, le plan d'action prévoit l'extension du programme TEMPUS à tous les pays tiers méditerranéens.

Sur le plan économique, les 27 partenaires ont réaffirmé leur volonté de créer une zone de libre-échange d'ici 2010 et ont accueilli avec enthousiasme la décision des Quinze de dégager une ligne de crédit renforcée de la Banque européenne d'investissement pour mobiliser davantage de ressources pour la région de la Méditerranée, en particulier pour le secteur privé.

Le Plan d'action de Valence est disponible sur Internet à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed/publication/euromed\\_report42\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication/euromed_report42_fr.pdf)

## ■ AU PLAN INTERNATIONAL

### MALI : Création d'un poste de Conseiller commercial à l'Ambassade de France

Compte tenu des perspectives de développement du Mali, les autorités françaises ont décidé de créer un poste de Conseiller commercial affecté en permanence au sein de l'Ambassade de France à Bamako. Ce poste a été confiée à M. Philippe Genier qui suivait les dossiers concernant le Mali à partir du Poste d'Expansion Economique (PEE) de Dakar.

Ses missions principales sont :

- l'appui aux entreprises françaises dans leur prospection commerciale du marché malien
- le conseil aux entreprises françaises désireuses d'investir au Mali
- l'observation de la situation macro-économique du Mali
- l'analyse du processus d'intégration régionale et la compréhension des positions du Mali dans le cadre des négociations avec l'Union européenne.

La création de ce nouveau service contribuera au développement des échanges franco-maliens et au rapprochement des entreprises de nos deux pays.

Contact : M. Philippe Genier, Immeuble Century 3000 du groupe UATT dans le quartier du Fleuve à Bamako – Tel 22 65 73 – Email : [bamako@dree.org](mailto:bamako@dree.org) - site internet : [www.dree.org/mali](http://www.dree.org/mali)

### BURKINA FASO (1) : Un site Web pour la CO.NA.COD

Depuis quelques semaines, la Commission nationale de la Coopération décentralisée (CO.NA.COD) du Burkina Faso dispose d'un tout nouveau site Web. Outre des informations relatives aux activités de la CO.NA.COD en matière de coopération décentralisée et aux politiques publiques burkinabé dans ce domaine, un très intéressant outil cartographique a été développé. Les régions administratives ont été matérialisées sur la carte du Burkina Faso et en cliquant sur la région de son choix, apparaissent alors les collectivités locales et associations françaises qui y ont développé des relations de coopération. Une initiative à saluer et qui devrait permettre aux organisations françaises de mieux coordonner leurs actions au niveau local !

Adresse du site : <http://www.conacod.gov.bf>

## **BURKINA FASO (2): Rencontres nationales de la coopération décentralisée**

Du 2 au 4 décembre 2002, se tiendront à Ouagadougou les Rencontres nationales de la coopération décentralisée franco-burkinabè. Douze ans après les premières rencontres de Ouagadougou, l'ensemble des acteurs français et burkinabè ont estimé nécessaire de se retrouver de nouveau avec pour objectif de partager une vision commune sur les enjeux de la coopération décentralisée franco-burkinabè.

Il s'agira, lors de séances en plénières et en ateliers, de dresser un bilan des pratiques de chacun et d'élaborer des perspectives pour renforcer les nombreux liens de coopération qui existent entre les collectivités françaises et burkinabè.

Contact : M. Pierre Michailard, Conseiller technique auprès du Ministère de l'Administration Territoriale –  
Mél : pierre.michailard@cenatrin.bf

Ou M. Philippe Di Loreto, Cités-Unies France – Tél : : 04 78 27 35 06 – Mél : [p.diloreto@cites-unies-france.org](mailto:p.diloreto@cites-unies-france.org)

## **FINANCEMENTS**

### **EUROPEAID : Comment accéder à l'information sur les subventions**

Depuis sa création en janvier 2001, le nouvel office de la coopération européenne, EUROPEAID, s'efforce de développer une information complète et précise sur les appels d'offres et les subventions, via son site Internet. Malheureusement, l'utilisation du moteur de recherche du site EUROPEAID demande un peu d'entraînement et nous vous proposons une visite guidée, en commençant par entrer l'adresse web suivante :

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Sur l'écran qui apparaît, figure sur la gauche, une série de rubriques à sélectionner. Vous devez tout d'abord sélectionner le type de programme dans le premier menu déroulant, et ce, si le pays dans lequel vous intervenez n'est pas un pays de la zone Afrique Caraïbes Pacifique. Sinon, sélectionne « OTHER ». La rubrique suivante se nomme « status » (statut en français), cliquez sur « Open » si vous voulez connaître les appels à proposition qui sont en cours. A la rubrique « Type », cliquez sur « Grants » (subventions), puis soumettez la requête. S'affichent alors les appels à proposition en cours, avec les documents directeurs et formulaires de demande.

### **Démocratie et droits de l'homme**

Appels à propositions relatifs à l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme :

- prévention de la torture et octroi d'une aide pour la réhabilitation des victimes de la torture - JOCE C102/18 du 27/04/2002.
- soutien à l'abolition de la peine de mort - JOCE C103/04 du 30/04/2002.
- promotion de la justice internationale - JOCE C103/05 du 30/04/2002.
- lutte contre le racisme et la xénophobie et contre la discrimination pratiquée à l'encontre des minorités ethniques et des populations autochtones - JOCE C103/06 du 30/04/2002.

**Objectif général de ce programme :** promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la prévention des conflits dans les pays tiers.

**Porteurs de projets potentiels :** organisations non gouvernementales sans but lucratif et instituts d'enseignement supérieur ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un pays bénéficiaire.

Date limite de réception : **29/07/2002, 16h.**

■ ~~☞~~ Pour obtenir un formulaire de demande et les lignes directrices à l'intention des demandeurs, consulter Internet à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/europeaid/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm)

### **Microprojets PHARE**

Appel à propositions relatif au programme de microprojets PHARE - JOCE C95/06 du 19/04/2002.

**Projets éligibles :** événements de type conférences, séminaires, congrès, symposiums, foires, ou ateliers, liés à l'élargissement de l'Union européenne et plus particulièrement aux critères d'adhésion de Copenhague.

**Porteurs de projets potentiels :** organisations sans but lucratif (ONG, notamment fondations, associations et organisations caritatives), autorités régionales et locales et leurs associations, organisations professionnelles,

instituts d'enseignement supérieur, notamment les universités, unités de recherche et de développement et leurs services organisationnels, originaires de l'Union européenne ou des pays suivants : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

**Date limite de dépôt : 01/07/2002, 16h.**

■ Pour obtenir un formulaire de demande et les lignes directrices à l'intention des demandeurs, consulter Internet à l'adresse suivante : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour toute question relative à cet appel à propositions, s'adresser à la Commission européenne par télécopie (00 322 295 95 40) ou courrier électronique (E-mail : [benedicte.bronchart@cec.eu.int](mailto:benedicte.bronchart@cec.eu.int)) en mentionnant la référence suivante : Europeaid/113787/C/G/PHA.

## Fonds Européen pour les Réfugiés (F.E.R.)

Appel à propositions - Fonds européen pour les réfugiés – Actions communautaires 2002 - JOCE C74/03 du 23/03/2002.

**Actions éligibles :** réalisation d'analyses et mise à disposition d'informations et de données, sous la forme de rapports réguliers sur la situation des réfugiés ainsi que sur les questions de protection ; analyse (en vue d'établir des profils) de la composition, sur le plan social, démographique, économique, professionnel et ethnolinguistique, des groupes de réfugiés présents dans les Etats membres ; analyse factuelle comparative de l'intégration des réfugiés ; analyse comparative des différences entre les systèmes d'intégration appliqués, dans les pays participant au FER, aux réfugiés, portant notamment sur la question de l'intégration « organisée » ; développement des capacités : propositions destinées à promouvoir l'autonomisation des personnes bénéficiant d'une protection ou des associations qui défendent leurs intérêts ; analyse comparative des stratégies, des politiques et des pratiques des Etats membres en matière d'accueil, d'intégration et de rapatriement volontaire des groupes vulnérables dans les pays hôtes.

**Porteurs de projets potentiels :** organisations non gouvernementales, autorités nationales, régionales et locales, organisations internationales et autres instances sans but lucratif ayant une expérience confirmée et des compétences dans les domaines concernés.

**Date limite de dépôt : 03/06/2002.**

■ Pour obtenir un formulaire type de demande de participation et pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Commission européenne, DG Justice et Affaires intérieures, Fonds européen pour les réfugiés (JAI-European-Refugee-Fund), Unité A/2 – Immigration et asile, LX46 6/50, rue de la Loi, 200, B-1049 Bruxelles ; télécopie : (32-2) 299 80 53, courrier électronique : [JAI-EUROPEAN-REFUGEE-FUND@cec.eu.int](mailto:JAI-EUROPEAN-REFUGEE-FUND@cec.eu.int)

ou consulter Internet à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/justice\\_home/jai/prog\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/justice_home/jai/prog_fr.htm)

## @lis – société de l'information en Amérique latine

Appel à propositions @lis (coopération régionale dans le domaine de la société de l'information entre l'Union européenne et l'Amérique latine) - JOCE C89/09 du 13/04/2002 (rectificatif) et JOCE C55/06 du 02/03/2002.

**Projets éligibles :** projets pilotes de démonstration présentant aux citoyens les bénéfices de la société de l'information en Amérique latine dans quatre domaines thématiques : gouvernance locale, éducation et diversité culturelle, santé publique et insertion sociale.

**Porteurs de projets potentiels :** entités européennes publiques ou privées, à but non lucratif, ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne.

**Date limite de dépôt : 31/10/02, 12h.**

■ Pour obtenir le « guide du proposant » ainsi que le formulaire de demande type, s'adresser à la Commission européenne, Office de coopération EuropeAid, unité E2, J-54, 4/75, rue de Genève, 1, B-1049 Bruxelles ; E-mail : [EuropeAid-ALIS@cec.eu.int](mailto:EuropeAid-ALIS@cec.eu.int) ou consulter Internet à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_fr.htm)

Pour toute question relative à cet appel à propositions, s'adresser par courrier électronique à : [EuropeAid-ALIS@cec.eu.int](mailto:EuropeAid-ALIS@cec.eu.int) en mentionnant la référence suivante : EuropeAid/113386/C/G.

## ASIA LINK – Enseignement supérieur en Asie du Sud et du Sud-Est et en Chine

Appel à propositions programme ASIA-LINK (coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne, l'Asie du Sud et du Sud-Est et la Chine) - JOCE C46/08 du 20/02/2002.

**Porteurs de projets potentiels :** établissements d'enseignement supérieur publics ou privés et réseaux d'établissements de l'enseignement supérieur ayant leur siège à l'intérieur de l'Union européenne ou dans un

des pays/territoires suivants : Bangladesh, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Oriental ou Vietnam.

**Dates limites de réception : 24/10/02, 16h.**

■ Pour obtenir le « guide des candidats 2002 » ainsi que le formulaire de demande type, s'adresser par télécopie au numéro : (32-2) 299 10 62 ou par courrier électronique à : [europaaid-asia-link@cec.eu.int](mailto:europaaid-asia-link@cec.eu.int) ou consulter Internet à l'une des adresses suivantes : [http://europa.eu.int/comm/europaaid/tender/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europaaid/tender/index_en.htm) ou [http://europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-link\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-link_en.htm)

Pour toute question relative à cet appel à propositions, s'adresser par télécopie ou courrier électronique à la Commission européenne (coordonnées ci-dessus) en mentionnant la référence suivante : Europeaid/113394/C/G.

## URBS – Aménagement urbain en Asie

Appel à propositions dans le cadre du **programme URBS pour l'Asie** (coopération dans le domaine de l'aménagement urbain entre collectivités locales européennes et d'Asie du Sud et du Sud-Est) - JOCE C362/11 du 18/12/2001.

**Domaines éligibles :** gestion urbaine, développement socio-économique urbain, environnement urbain et infrastructures sociales urbaines.

**Projets éligibles :** études, projets de développement, projets d'échange d'informations.

**Porteurs de projets potentiels :** autorités locales de l'Union européenne ou d'un pays asiatique éligible.

**Date limite de réception : 02/09/02, 16h.**

■ Pour obtenir le formulaire de candidature ainsi que le guide pratique des soumissionnaires 2002, consulter Internet à l'une des adresses suivantes : [http://europa.eu.int/comm/europaaid/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europaaid/index_en.htm) ou [http://europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-urbs/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-urbs/index_en.htm). Pour toute question, s'adresser par E-mail à [europaaid-asia-urbs@cec.eu.int](mailto:europaaid-asia-urbs@cec.eu.int) en précisant la référence Europeaid/113167/C/G.

## AGENDA

### Festival Nuits Métisses 2002 – Vénissieux (69)

Les 28 et 29 juin 2002 au Parc Louis Dupic à Vénissieux, le Centre culturel Boris Vian, la M.J.C. Le Cadran, Bioforce et la Ville de Vénissieux organisent la 8<sup>ème</sup> Edition du Festival Nuits Métisses. Comme chaque année, le village humanitaire accompagnera les feux de la scène musicale et réunira : associations culturelles, ONG et commerçants autour du thème « Nouveaux Mondes ». Dans ce cadre, le centre culturel Boris Vian, traditionnel coordinateur du village, met à disposition gratuitement des stands pour permettre aux intervenants de présenter leurs activités et de dialoguer avec les visiteurs.

Si le projet vous inspire, et pour plus d'informations sur le programme, merci de prendre contact avec :

Christelle Fleury, Centre Culturel Boris Vian, 8 bis rue Gaspard Picard, 69200 Vénissieux – Tel : 04 72 50 09 16.

### Mali Kow – Exposition du 21 mai au 27 octobre 2002 au Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon

Mali Kow, « les choses et les dires du Mali ». Cette exposition pose son regard sur la société malienne et se propose d'analyser comment s'opère la rencontre entre les valeurs de la modernité et celles héritées d'une histoire, d'un système économique, social, religieux particuliers. Elle donne une large place aux témoignages de Maliens de toutes origines ; les objets, statuaire, fétiches, œuvres contemporaines présents dans cette exposition seront ainsi inscrits dans la réalité malienne d'aujourd'hui et s'ils perdent un peu de leur statut d'objets patrimoniaux, ils gagneront en vie et en sens.

Le visiteur est convié à un voyage tout au long du fleuve Niger qui le mènera, du pays mandingue au désert, à la rencontre de la diversité des identités maliennes : le Mandé, berceau mythique ; Bamako, l'indépendance et la démocratie ; la Bamanaya, le pouvoir du secret ; les « fameux » Dogon et le fantasme ethnographique ; la charnière du désert et les gens de la boucle du fleuve. Ce voyage s'achève en France avec les Maliens de la diaspora.

De plus, pendant toute la durée de l'exposition, des événements culturels de toute nature se dérouleront dans la proche région lyonnaise : soirées cinéma, weekends à thème (Arts plastiques, cuisine, musique, marionnette, ...), conférences, fête africaine, etc., en partenariat avec les associations et de nombreux artistes.

## **L'Afrique aujourd'hui, Afrique oubliée, Afrique en développement, Afrique déchirée**

Le 27 juin 2002 à 20h30, à l'invitation de l'Université catholique de Lyon et de l'association Lyon 2000 Débats, Michel Rocard, ancien Premier ministre et ancien président de la Commission Développement du Parlement européen, viendra brosser un portrait de l'Afrique contemporaine et de ses enjeux. Son intervention sera suivie d'un débat avec les participants, animé par Bernard Husson, CIEDEL. Cet événement aura lieu à l'Université catholique de Lyon, Salle Jean-Paul II, 25 rue du Plat, 69002 Lyon.

Contact : Université catholique de Lyon - Tél 04 72 32 50 01

## **BLOC NOTES**

### **Salon Uni-Terre du 17 au 19 octobre 2002 au Centre Commercial de la Part-Dieu (Lyon)**

L'objectif reste toujours de réunir les associations humanitaires de Rhône-Alpes désirant se faire mieux connaître du public lyonnais. Comme les années précédentes, des expositions et des tables rondes viendront compléter cette rencontre entre le monde associatif et le grand public.

Si vous souhaitez faire partie des exposants, vous pouvez vous inscrire ou obtenir de plus amples informations auprès de :

Audrey Mazalairas – Uniterre - Tel 04 72 60 60 60 – Fax 04 72 60 60 61

## **FORMATIONS**

### **SIDA : Prise en charge globale et effective des personnes affectées par le virus (VIH)**

La Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand propose pour l'année universitaire 2002-2003, un Diplôme d'Université « *Prise en charge globale et effective des personnes affectées par le VIH* ».

Cette formation est destinée aux partenaires de la lutte contre le VIH/SIDA :

- Personnels de santé
- Associations,
- Institutions (du Nord et du Sud : parité entre les 20 participants sélectionnés sur dossier)

Objectifs de la formation :

- Permettre un engagement efficace et cohérent dans les stratégies globales de lutte contre le VIH/SIDA
- Créer un pool de formateurs capables d'évaluer et de répondre aux besoins globaux ou spécifiques de formation.

La première session commencera en septembre 2002.

Pour plus d'information ou inscription :

Coordinateur principal : JL Machuron – Email [jlmachuron@wanadoo.fr](mailto:jlmachuron@wanadoo.fr)

Coordinateur universitaire : C Lauro – Email [c.lauro@wanadoo.fr](mailto:c.lauro@wanadoo.fr)

site : [www.du-pecpvvih.fr.st](http://www.du-pecpvvih.fr.st)

### **Pathologies tropicales et Santé communautaire – du 30/09 au 20/12/2002**

Cette formation est destinée aux professionnels de la santé (médecins, infirmier(e)s, sage-femmes, etc...). Elle sert de préparation au départ en mission de santé dans les pays tropicaux.

Au programme : pathologies médico-chirurgicales en brousse, spécialités médicales, conduite à tenir, santé communautaire, hygiène, anthropologie, droits de l'homme. D'autres sessions de formation sont organisées dont une ouverte aux personnes non diplômées de santé. Demandez notre brochure pour 2003 (laboratoire en milieu tropical, développement sanitaire en milieu tropical, pathologie et hygiène en milieu tropical). L'AMM peut vous aider à trouver sur place un hébergement.

Informations et inscriptions: Association Médicale Missionnaire, 74 rue d'Ypres, 69004 Lyon – Tel 04 78 30 69 89 – Email : [a.m.m.ypres@wanadoo.fr](mailto:a.m.m.ypres@wanadoo.fr)

## PUBLICATIONS

### **BIOFORCE - Actes des «2es Rencontres Solidarité et Entreprises »**

La coopération entre association de solidarité et entreprise est capitale en vue du développement durable des pays du Sud. Elle est aussi le vecteur de retombées positives pour les différents acteurs. Pour développer le dialogue entre professionnels des mondes associatifs et économiques, BIOFORCE organisait en collaboration avec l'Institut du Mécénat de Solidarité, RESACOOOP et CORAIL, le 16 novembre 2001, les « 2es Rencontres Solidarité et Entreprises » en Rhône-Alpes.

Au cours de cette journée, 170 participants, représentants d'entreprises, d'associations, de collectivités territoriales ou de la société civile, ont débattu et échangé autour de 4 thèmes :

- La responsabilité sociale : un enjeu stratégique pour l'entreprise ?
- Développement économique et durable : coexistence et cohérence dans la durée
- Le mécénat de compétences : un intérêt partagé ?
- Formation professionnelle et pays en développement : un champ commun pour l'associatif et l'entreprise

Les actes rendent compte de la richesse et de la qualité des débats suscités par ces 4 thèmes au cours de cette journée. Ils sont disponibles au prix de 7,62 € auprès de :

Marie Perroudou, Bioforce – Tel : 04 72 89 31 41 – Email : [entreprises@bioforce.asso.fr](mailto:entreprises@bioforce.asso.fr)

### **BIOPORT – Guide pour une expédition réussie**

Bioport, association loi 1901, est un « Plateau Logistique Humanitaire » qui apporte un soutien logistique aux actions de solidarité internationale. Leur activité se traduit par des prestations de services, en stockage et manutention, et des conseils en organisation de transport, pour l'expédition de matériel sur le lieu de vos projets. Bioport a conçu ce guide afin de renseigner les acteurs de solidarité sur les démarches à suivre pour mener à bien une expédition.

Cette brochure, d'une vingtaine de pages, est constituée de 4 parties :

- La préparation de l'expédition
- La réalisation de l'expédition
- La réception de la marchandise
- Des adresses utiles

Pour plus de précisions, ou pour traiter de points particuliers, contacter :

Bioport, Centre TIR, Aéroport Lyon-Bron, 69800 Saint Priest – Tel : 04 72 37 16 44 – Email : [bioport@wanadoo.fr](mailto:bioport@wanadoo.fr) - site internet : [www.bioport.asso.fr](http://www.bioport.asso.fr)

### **« Le Burkina Faso » de Frédéric LEJEAL**

Ce livre a pour vocation de présenter, à un public le plus large possible, un pays du Sud, à travers son histoire politique et économique mais aussi ses données socio-culturelles. L'ouvrage aborde donc l'histoire de l'ancienne Haute Volta, de ses origines à nos jours, via sa vie politique, son économie, ses ressources, ses infrastructures, sa politique étrangère et sa culture. Il est préfacé par François Gaulme. 336 pages, 2002 - Collection "Méridiens - Gens du Sud". Prix : 22,87 €

Aux Editions Karthala, 22-24 Bd Arago - 75013 Paris - Tel 01.43.31.15.59.- [karthala@wanadoo.fr](mailto:karthala@wanadoo.fr)

## • RECHERCHE DE PARTENAIRES

### **Bénin, Commune de Ouasso (Zou)**

La commune de Ouasso située dans la circonscription urbaine de Bohicon (Zou) au Bénin a décidé, lors de son dernier Conseil Communal, de rechercher un partenariat avec une commune de la Région Rhône-Alpes en vue d'échanges et d'actions socio-culturels.

Composé de cinq villages et abritant le Palais Historique du premier roi de Dahomey (Dako), Ouassaho est une Commune de près de 6500 habitants située au centre du BENIN. Principale cité historique et culturelle de la Circonscription urbaine de Bohicon, elle dispose de plusieurs sites touristiques. Sa population organisée en groupements de femmes, groupements de jeunes et groupements de sages communaux a pour principales

activités : la culture et la transformation de produits agroalimentaires, le petit commerce, l'artisanat etc... Elle dispose de six écoles primaires et d'un collège (premier cycle).

Pour plus d'informations, veuillez contacter : M. Rémy Gnambakpo – Email : [ouawe2002@yahoo.fr](mailto:ouawe2002@yahoo.fr)

### **Roumanie - Brasov**

La Fondation humanitaire qui est un centre d'assistance humanitaire et de protection sociale, « Chances Egales », filiale de Brasov-Roumanie, cherche un partenaire en Région Rhône-Alpes. Elle souhaite engager une collaboration pour mener à bien son projet d'ouverture de centres d'accueil pour les personnes marginalisées, les enfants de la rue, les mères solitaires, les toxicomanes et les personnes âgées.

*Si vous êtes intéressés, merci de contacter :*

M. Philip Eunice - rue de mijloc, 146, BL. 10C, AP. 14 Brasov, Roumanie. E-mail: [eunice@personal.ro](mailto:eunice@personal.ro)

### **République Démocratique du Congo, Région du Pool**

La région du Pool, préfecture de kinkala, située à 18 km de la capitale politique Brazzaville, superficie 35 000 km<sup>2</sup>, population 350.000 habitants, recherche un partenaire en Rhône -Alpes .

Son économie est basée sur l'agriculture et ses productions alimentent toute la capitale de Brazzaville en raison de sa proximité. La région du Pool produit des cultures vivrières et des cultures de rente, ce qui en fait le principal grenier agricole du pays.

Le Réseau Simba (ONG) dont le projet consiste au développement socio-économique de la région, recherche des partenaires pour pallier aux difficultés auxquelles est confrontée le Pool actuellement (exode rural, absence d'électricité, absence d'équipements routiers, absence d'assainissements, manque d'outils...). La guerre civile qui sévit dans cette région a fait fuir plus de la moitié de la population rurale dans les régions environnantes. Un partenariat dans les domaines économique et socioculturel pourrait être envisagé avec en priorité la mise en place d'un programme sur la réduction de la pauvreté. Cette coopération pourrait contribuer à l'épanouissement de la population dans ses diverses activités.

*Si vous êtes intéressé par un jumelage, merci de contacter : Mr. Mananga Jean-Hubert Houssaint, Président du Réseau Simba, B.P. 750 - Brazzaville- Rép. Démocratique du Congo – Email : [reseau\\_simba@yahoo.fr](mailto:reseau_simba@yahoo.fr)*

**Comité de rédaction :**

Rose-Marie Di Donato

Corinne Lajarge

Antonio Silveira

Isabelle Taine

RESACOOOP

30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

Tel : 04 72 77 87 67

Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : [mail@resacoop.org](mailto:mail@resacoop.org)

Site Web : <http://www.resacoop.org>